



## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

La réunion du Conseil Municipal aura lieu, à la mairie, Salle du Conseil municipal :

**MERCREDI 3 JUILLET 2024**  
**à 20h00**

- 1) Approbation du procès-verbal de la séance du 12 juin 2024
- 2) Examen de la Déclaration d'Intention d'Aliéner des parcelles cadastrées A n°1842(p3) et A n°2136 (p3), au Chef-Lieu
- 3) Examen de la Déclaration d'Intention d'Aliéner des parcelles cadastrées section C n° 1551, 1552, 1581, 1582 2105, 2161, 2163, à Flon lieu-dit Chambotant
- 4) Subvention au Centre Communal d'Action Social
- 5) Affaires diverses :
  - Aliénation de la parcelle n° A228 (p) au lieu-dit la Ruppaz

Le Maire  
Maxime JULLIARD

